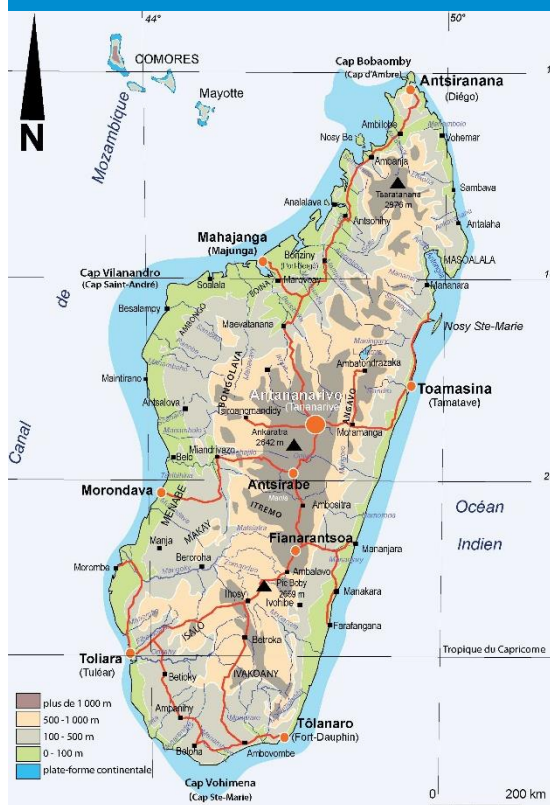


FICHE PAYS

MADAGASCAR

CONTEXTE GÉNÉRAL



- **Monnaie** : Ariary (4 500Ar = 1€)
- **Population** : 25 674 196 (2018, InStat)
- **Part de la population rurale** : 80.7% (2018, InStat)
- **IDH** : 0,528 (164ème) (Banque mondiale 2019)
- **Organisation territoriale** : Régions (22, Gouverneurs), Communes (1695, Maires), Fokontany (subdivision administrative de base correspondant en général à un village, Chefs).
- **Contexte politique** : Andry Rajoelina président de la République depuis le 18 janvier 2019.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques

- Une répartition inégale des ressources en eau sur le territoire.
- Un couvert végétal menacé et une forte vulnérabilité au changement climatique, provoquant une dégradation accélérée des ressources en eau.
- Méconnaissance de l'état de la ressource : difficultés de suivi de son évolution quantitative et qualitative.
- Faible capacité des structures de gestion des ouvrages et des communes pour assurer la maîtrise d'ouvrage locale.
- Forts enjeux liés à l'assainissement et au changement de comportements (défécation en plein air largement répandue, traitement des eaux usées peu fréquent).

Taux d'accès*	Eau potable	Assainissement
Milieu rural	36,33%	6,33%
Milieu urbain	85,82%	17,77%

* Taux d'accès de base selon OMS/Unicef, Joint Monitoring Program, 2017.

LE CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

Le [Code de l'eau](#) adopté en 1999, et ses [décrets d'application](#), définissent les axes suivants pour le développement du secteur de l'eau :

- la commune est affirmée comme maître d'ouvrage des systèmes d'AEP et d'assainissement. Les communes doivent cependant satisfaire à certains critères pour être habilitées à exercer leur rôle de maître d'ouvrage ;
- la délégation de la gestion des services par la commune à des opérateurs privés ou communautaires, sous forme de contrats de concession, d'affermage ou de gérance ;
- le principe de non gratuité du service public de l'eau ;
- la gestion intégrée des ressources en eau par bassins versants.

La [Politique nationale de l'eau, assainissement et hygiène](#) définit les axes prioritaires du secteur en vue d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement à l'horizon 2030 (*document en cours d'adoption*).

La [Loi organique sur la Décentralisation](#) n°2014-018 conforte la commune comme collectivité territoriale décentralisée compétente en termes de gestion de voirie, d'eau et assainissement, d'hygiène, de gestion des ordures ménagères.

Les principaux acteurs institutionnels

- [Ministère en charge de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène](#) (MEAH, coordination générale des activités du secteur eau et assainissement) et ses représentations déconcentrées, les Directions régionales charge de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (DREAH, assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes, coordination régionale) ;
- [Régions](#) (programmation régionale de développement) ;

POUR EN SAVOIR PLUS

Le Réseau Madagascar

Echanges et capitalisation d'expérience, base documentaire, appui-conseil aux porteurs de projets

Animé en France par le pS-Eau

Site internet : www.pseau.org/fr/madagascar

Animé à Madagascar par l'ONG Ran'Eau

Site internet : www.raneau.org

Page Facebook : [Ran'Eau Madagascar](#)



DOCUMENTS ET RESSOURCES

[Code l'eau et décrets d'application](#) (MEAH)

[Manuel de procédures pour la mise en place des projets Eau et Assainissement et annexes](#) (MEAH, 2005)

[Loi sur la décentralisation](#), (MID, 2014)

[SE&AM, Suivi Eau & Assainissement à Madagascar](#), base de données (MEAH)

[Agir pour l'eau et l'assainissement à Madagascar](#) (pS-Eau, CITE, Gret, 2011)

[Retours d'expérience sur la GIRE à Madagascar](#) (pS-Eau, CITE, 2014)

[Le suivi de la qualité de l'eau à Madagascar](#) (pS-Eau, Ran'Eau, 2018)

[Recueil de projets sur le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène](#) (pS-Eau, Ran'Eau, 2020)

CONTACTS

pS-Eau

Liana Rajaonary, rajaonary@pseau.org

Ran'Eau

Patrick Rasolofo, de@raneau.org

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH)

www.mineau.gov.mg/

- **Communes**, rurales ou urbaines (maîtrise d'ouvrage des services eau et assainissement, programmation communale).

→ Tout porteur de projet a obligation de déclarer ses travaux au MEAH, d'informer et impliquer les autorités concernées, afin de faciliter la coordination des actions dans le secteur et de s'assurer de s'inscrire dans la planification locale.

LES PRINCIPAUX MODES DE GESTION DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- **Eau potable en milieu urbain** : gestion de l'eau potable concédée par l'Etat à la Jirama (société d'Etat) dans les principaux centres urbains, ou délégation de gestion de la commune à une entreprise privée (contrat d'affermage).
- **Eau potable en milieu rural** : délégation de la gestion de systèmes par la commune à une entreprise privée ou à une association d'usagers (en général des contrats d'affermage).
- **Assainissement collectif ou communautaire** : géré par la commune. La gestion des blocs-sanitaires est la plupart du temps déléguée à une association d'usagers.
- **Assainissement individuel** : investissement et fonctionnement à la charge des familles. Collecte et traitement des boues de vidange à organiser par la commune.

QUELQUES PROJETS EN COURS

- **Coopération institutionnelle** : en plus des nombreux projets qu'elle soutient à Madagascar, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse met en place une coopération institutionnelle avec l'Etat malgache afin de promouvoir la gestion concertée et partenariale de l'eau, à l'échelle de bassins versants ;
- **Madagasikara Madio** : programme national élaboré par le MEAH dans le cadre du Plan d'Emergence de Madagascar, visant à éradiquer à l'horizon 2025 la pratique de la défécation à l'air libre (DAL) ;
- **Eaurizon** : après une première phase concluante de 5 ans initiée en 2016, le programme Eaurizon, mené dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Haute Matsiatra et la Métropole de Lyon, vise à améliorer durablement les conditions de vie des habitants de 25 communes de la Région Haute Matsiatra et de promouvoir un accès durable à des services d'eau et d'assainissement efficaces ;
- **Ranomanga** : ce projet innovant, piloté par l'ONG Inter Aide, a pour objectif de co-construire des modèles adaptés de gouvernance du secteur EAH dans le cadre d'une recherche action et observation participante ;
- **Alisota** : projet mis en œuvre par l'ONG Gret pour appuyer à la structuration de services d'assainissement liquide et solide concertés et durables dans 3 communes périphériques d'Antananarivo ;
- **Telomiova** : HELVETAS Swiss Intercooperation intervient dans le cadre du projet Telomiova dans 15 communes de la région Menabe pour accompagner les autorités et populations locales à renforcer leurs capacités d'adaptation au changement climatique et dans l'adoption de comportements adéquats en eau, assainissement et hygiène ;
- **Rano Wash** : lancé en 2018 pour une durée de 5 ans, vise à améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement des populations vulnérables dans 250 communes, réparties dans 6 régions de l'Est et des Hautes Terres de Madagascar.

Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale à Madagascar : www.pseau.org/actions

Une fiche réalisée par



Grâce au soutien de

